

Initiatives ministérielles

pour se rendre dans leurs circonscriptions et les problèmes que ces voyages leur posent.

C'est ce qui a été proposé. Je dois ajouter que j'avais aussi commandé certains travaux de recherche lors de ces consultations et travaux préparatoires. Ces recherches ont été effectuées par la Bibliothèque du Parlement. Elles portaient sur les formules retenues dans les autres assemblées législatives qu'on retrouve dans le monde. Que font les autres démocraties? Pendant combien de temps siègent les autres parlements, congrès, assemblées législatives, etc.? Ces recherches ont donné des résultats intéressants.

Le Parlement de l'Australie siège une moyenne de 66 jours par an, 66 jours par an et 89 p. 100 des projets de loi qui y sont présentés par le gouvernement sont adoptés, ce qui donne une moyenne d'environ 14 projets de loi adoptés par journée de séance où l'on étudie les mesures ministérielles.

Le Parlement du Danemark siège en moyenne 106 jours par année et il adopte 89 p. 100 des projets de loi d'initiative ministérielle, soit en moyenne sept projets de loi par jour de séance consacré aux affaires du gouvernement.

Même si chez nous, le calendrier parlementaire prévoit 175 jours de séance, à cause des jours de relâche non prévus, le Parlement du Canada a siégé en moyenne 155 jours par année au cours des dix dernières années. Seulement 56 p. 100 des projets de loi d'initiative ministérielle sont adoptés au Canada, ce qui représente, en moyenne, un projet de loi par jour de séance consacré aux affaires du gouvernement.

Le Parlement siège 149 jours par année en France, 17 jours en Allemagne de l'Ouest, 43 jours au Japon, 100 jours aux Pays-Bas, 100 jours en Nouvelle-Zélande et 180 jours en Norvège: voilà les pays dont le Parlement siège plus longtemps, en nombre de jours, que le nôtre. Le Parlement siège 88 jours en Espagne, 134 en Suède et 170 au Royaume-Uni. Or, il s'agit, dans ce dernier cas, d'un État unitaire qui compte deux ordres de gouvernement. Le Royaume-Uni adopte, en moyenne, deux projets de loi par jour de séance réservé aux affaires du gouvernement, comparativement à un seul au Canada, soit deux fois plus que nous.

On siège 144 jours aux États-Unis. Nous siégeons plus longtemps que le Congrès américain, par conséquent. Le Parlement européen siège 65 jours par année. C'est dire que c'est seulement en Norvège et au Royaume-Uni que le Parlement siège plus longtemps qu'au Canada en termes de jours de séance par année.

Si on pouvait faire la preuve que nos lois sont meilleures et que nous sommes plus démocratiques que le reste du monde, je crois alors qu'il vaudrait même la peine de siéger plus longtemps encore. Mais dans un pays aussi étendu et aussi diversifié que le nôtre, il est absurde de

prétendre que le mieux serait de garder les députés à Ottawa le plus longtemps possible pendant l'année. C'est une proposition ridicule. Nous savons que nos gouvernements provinciaux, dont beaucoup adoptent autant de projets de loi que nous, sont loin de siéger aussi longtemps que nous. Le nombre de jours de séance par année dans les assemblées législatives varie de 42 au Nouveau-Brunswick à 98 au Manitoba. L'Assemblée nationale du Québec siège 74 jours par année, alors que l'Assemblée législative de l'Ontario en siège 84 et celle de la Nouvelle-Écosse, 62.

En raison du débat national sur la Constitution, nous devons, en tant que députés du Parlement national et des assemblées législatives provinciales, nous rendre dans nos circonscriptions pour nous entretenir avec nos électeurs afin d'échanger nos points de vue.

• (1600)

Les députés qui ont un mandat national ne peuvent pas se rendre aussi souvent dans leurs circonscriptions et n'ont pas les mêmes possibilités de communication avec leurs électeurs. Est-ce vraiment quelque chose dont nous devrions nous réjouir, que nous devrions souligner et répéter, en particulier lorsque nous avons des exemples d'autres assemblées législatives dans le monde qui arrivent à faire plus de travail en moins de temps? Si quelqu'un peut démontrer qu'elles sont moins démocratiques que nous et que d'une manière ou d'une autre leurs peuples sont dans une plus mauvaise situation que nous, alors j'aimerais vraiment entendre ces arguments.

En proposant de changer le Règlement pour ajourner une semaine par mois, nous siégerons en fait le même nombre d'heures—davantage d'heures, d'ailleurs, puisqu'on ajoutera au calendrier une heure de plus par jour. Donc, réellement, nous ne siégerons pas moins d'heures.

Le nouveau calendrier donnera davantage de temps aux députés, en particulier à ceux qui représentent les régions plus éloignées et qui ne peuvent pas facilement se rendre dans leurs circonscriptions pendant les fins de semaine de deux jours. Il leur donnera le temps de communiquer avec leurs électeurs de la manière qu'exigent de plus en plus les Canadiens.

Certains ont laissé entendre que des périodes des questions moins nombreuses vont en quelque sorte affaiblir énormément notre système démocratique. Eh bien, j'ai offert de prolonger un peu la période des questions, mais ma proposition n'a pas été retenue.

Je ne veux pas m'engager trop loin dans ce débat, mais il serait instructif, je pense, de demander peut-être à des observateurs indépendants, disons des membres de départements de sciences politiques, de déterminer dans quelle mesure la période des questions favorise notre démocratie ou nos institutions démocratiques ou leur nuit.